

Les Girondins doivent rebondir face à Saint-Étienne

Page 32

JEUX **CADEAUX**

Chaque semaine un super cadeau A GAGNER !

Chaque jour une nouvelle chance
Rendez-vous en page JEUX

Partageons plus que l'information



MARDI 28 NOVEMBRE 2017 - 1,20€
www.sudouest.fr



L'Agence de l'énergie promeut le bois-énergie. PHOTO THIERRY DAVID/« SUD OUEST »

De quel bois va-t-on se chauffer ?

FORÊT L'État incite les propriétaires à valoriser des parcelles abandonnées avec des essences propres à servir, notamment, pour le chauffage. Une option économique et écologique. **Pages 2-3**

Rugby/XV de France

Après le désastre de la tournée, quelles solutions ?

Page 31

Ils racontent leurs galères dans le trafic



Les embouteillages s'étendent sur la rive droite, comme, ici, à Fargues-Saint-Hilaire. PHOTO LAURENT THEILLET

GIRONDE Les bouchons font partie de leur quotidien. Les usagers témoignent dans ce deuxième volet de notre série « circulation ». **Pages 12 et 13**

Drogue

Le procès des go fast s'ouvre à Bordeaux P.8-9

Votre supplément Immobilier

Salon **Studyrama**

Études Supérieures

Choisir ses études de Bac à Bac +5

PÔLE FORMATIONS INTERNATIONALES

Vendredi 1^{er}
et samedi 2
décembre

BORDEAUX
Hangar 14

Invitation gratuite
sur Studyrama.com

Avec le soutien du



Le fait du jour

Bois de chauffage : la for

NOUVELLE-AQUITAINE L'Ademe propose aux petits propriétaires forestiers de valoriser leurs parcelles abandonnées. Objectifs : produire du bois d'énergie et réduire la facture carbone

DOSSIER RÉALISÉ
PAR VALÉRIE DEYMES
v.deymes@sudouest.fr

Bernard Héraud, opérateur forestier, plante ce qui s'apparente à une petite branche à trois feuilles et qui n'est autre qu'un plant de chêne rouge, qu'il enceint d'un filet de protection le long de deux tuteurs, histoire de protéger la jeune pousse des dents voraces des chevreuils du massif. L'action se passe mi-novembre, à Donnezac (33), lieu dit La Borderie, sur la parcelle fraîchement acquise par Hervé Capdeville, propriétaire forestier. Ici, plusieurs chênes rouges ont rejoint cette parcelle de 50 ares déjà peuplée de chênes épars. Juste à côté, sur un peu plus de deux hectares d'une terre plus sablonneuse et bien moins humide, les peuplements laissés à l'abandon et en piteux état ont fait l'objet d'une coupe rase.

Et ce, pour pouvoir accueillir 1 250 tiges de pin maritime qui ne vont demander qu'à s'épanouir et grandir de manière ordonnée et surtout, désormais, réfléchie et anticipée. Ces deux opérations engagées chez un seul et même propriétaire forestier (lire par ailleurs) font partie intégrante de l'opération Dynamic Bois, lancée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Objectif de l'opération qui s'est déclinée en deux appels à manifestation d'intérêt (AMI) en 2015 et 2016 : insuffler une nouvelle dynamique dans l'approvisionnement en bois énergie.

Une dynamique pour l'emploi

Pour mieux comprendre l'enjeu, il convient de remettre l'initiative de l'Ademe dans son contexte. Il y a d'abord le contexte législatif de la transition énergétique, qui fixe pour objectifs, à 2030, une baisse de 40 % des émissions de gaz à effet de serre et une proportion d'un tiers de renouvelable dans l'énergie que nous consommons.

C'est dans cet esprit que l'Ademe fait la promotion du bois énergie (neutre en émission de gaz à effet de serre), en finançant des chaudières biomasse et en invitant les petits propriétaires forestiers privés à s'engager dans une gestion durable de leurs parcelles laissées à l'abandon. « Car si les parcelles de bois abandonnées ont l'avantage d'offrir une certaine biodiversité, leur puits carbone est au point mort, tout comme leur avenir dans la construction bois et le carburant de chauffage. De plus, elles représentent un patrimoine inactif pour le propriétaire », explique

Mathieu Anglade, directeur adjoint de l'Ademe Nouvelle-Aquitaine. « Par ailleurs, passer d'une source de chaleur à base d'hydrocarbures à du bois énergie multiplie le nombre d'emplois par 3 ou 4. Nous avons estimé que l'installation d'une chaufferie bois consommant 700 tonnes de bois par an crée un emploi local. »

De bonnes raisons pour l'Ademe de pousser à la consommation de bois et... d'aides. Ainsi, en Nouvelle-Aquitaine, l'enveloppe mobilisée au

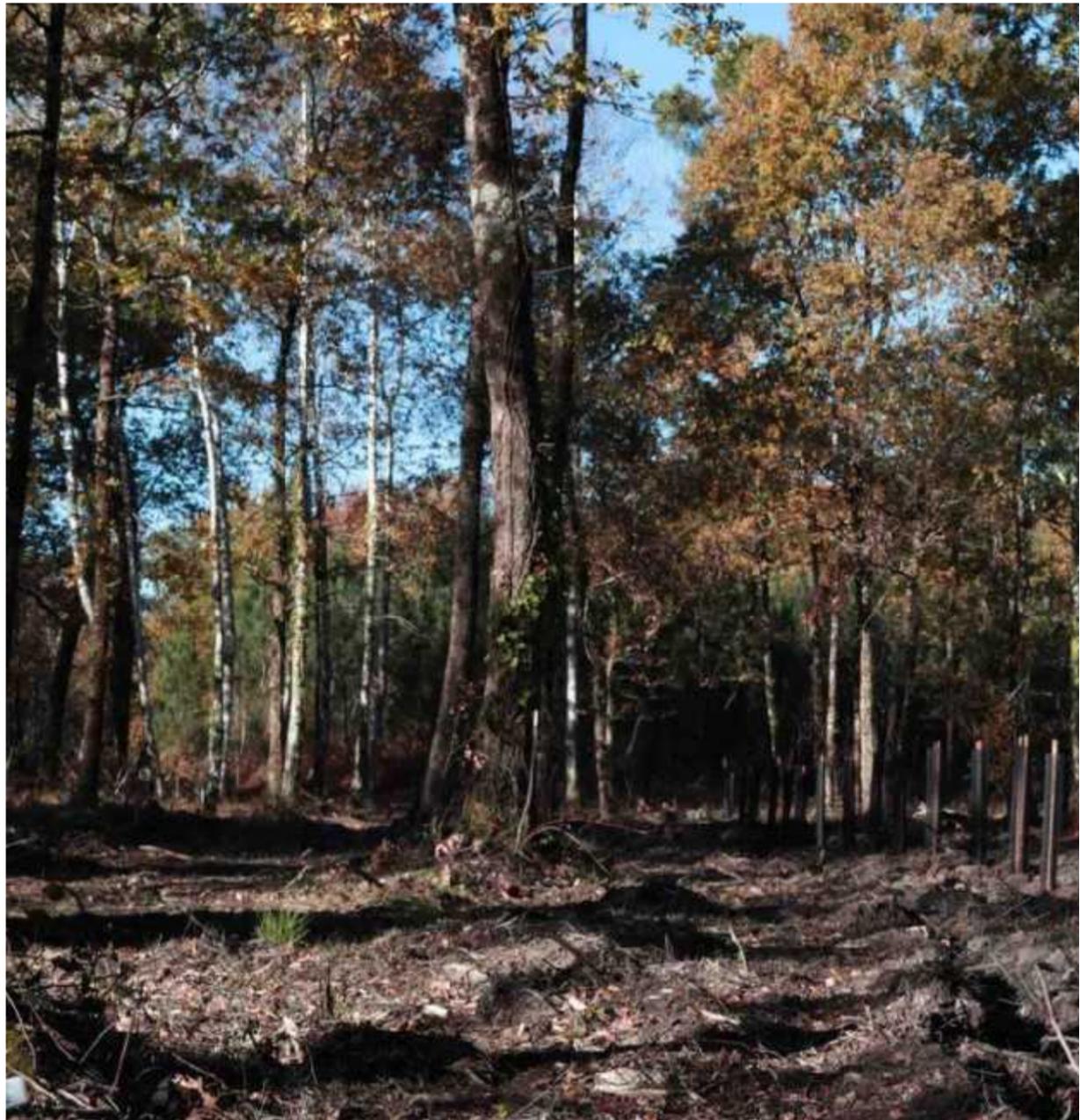
« Les parcelles de bois abandonnées représentent un patrimoine inactif pour le propriétaire »

travers de Dynamic Bois, en termes d'investissement, est de 22 millions d'euros (soutenus à hauteur de 42 % par des aides de l'Ademe). Avec l'ambition de rénover 7 000 hectares de forêt sur quatre ans et ce, afin de produire 73 000 tonnes de bois, dont 43 000 tonnes de bois énergie, 250 000 tonnes de bois industriel et 63 000 tonnes de bois d'œuvre.

Douze projets retenus

À ce jour, 20 700 propriétaires forestiers ont été contactés, 2 200 se sont montrés intéressés, 300 parcelles ont été diagnostiquées et 12 chantiers ont été lancés, représentant 103 hectares. Sur le terrain, le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) coordonne trois de ces projets et vient en appui sur quatre autres. « En Nouvelle-Aquitaine, nous avons 60 % de la surface boisée occupée par du feuillu et seulement 30 % de la production de bois qui en découle. L'idée est de proposer des projets d'amélioration des peuplements de feuillus, plus intéressants d'un point de vue énergétique que le pin », souligne Henri Husson, directeur adjoint du CRPF Nouvelle-Aquitaine.

Sachant néanmoins que les parcelles abandonnées éligibles comportent indifféremment du résineux et/ou du feuillu et que là où il y aura du bois énergie, il y aura du bois d'œuvre à valoriser. Aujourd'hui, en Nouvelle-Aquitaine, on compte 644 chaudières collectives et 214 chaudières en entreprises ayant bénéficié pour la plupart d'aides du Fonds chaleur, consommant 1,95 million de tonnes de bois par an. Cette consommation de biomasse énergie régionale était de 470 000 tonnes par an en 2010. « On est en dessous des objectifs bois énergie, du fait du prix bas du baril de pétrole et d'un nombre insuffisant de chaudières biomasse », conclut Henri Husson.



Un avenir pour le patrimoine fa

DONNEZAC (33) Le propriétaire forestier a bénéficié d'une aide pour remettre en état et valoriser une parcelle abandonnée depuis la tempête de 1999

« Dans notre famille, la passion forestière se transmet de génération en génération. Mon père et ma mère, Claude et Dominique, m'ont transmis quelques parcelles que mon grand-père maternel, Rolland, leur avait lui-même cédées. Chaque année, j'en achète de nouvelles pour compléter ce patrimoine si cher à notre famille », fait remarquer Hervé Capdeville. À Donnezac (33), le propriétaire forestier quadragénaire possède aujourd'hui 50 hectares. Son ambition : dynamiser ses peuplements et notamment, ceux a priori sans avenir.

Et c'est bel et bien dans ce sens que son dossier a été retenu par l'Ademe et le CRPF Nouvelle-Aquitaine, qui l'ont accompagné sur une revalorisation d'une parcelle de 4,5 hectares. « Parcelle que nous avons partagée en trois zones : une zone de deux hectares entièrement rasée puis replantée en pins maritimes, une zone de 50 ares composée de feuillus et com-

plétée de chênes rouges d'Amérique et une zone de deux hectares sur laquelle nous avons pratiqué des éclaircies », souligne Romuald Gardelle, chargé de mission à l'Ademe.

Un engagement sur l'avenir

Une opération qui aurait obligé ce jeune propriétaire à déboursier 4 200 euros en travail du sol, coupe des arbres et replantation. La vente des bois coupés lui aurait rapporté environ 2 000 euros. Il lui serait donc resté à charge 2 200 euros. En intégrant le projet Dynamic Bois, Hervé Capdeville bénéficie d'un accompagnement complet sur la revalorisation et la remise en état de sa parcelle, avec une aide financière de 1 700 euros. Un reste à charge pour lui de 500 euros. En contrepartie, le propriétaire s'engage, pour dix ans et plus, à entretenir ses bois. « Ce dispositif remet en culture dynamique de la forêt. En l'occurrence, j'ai acquis cette parcelle abandonnée depuis la tempête de

1999. Si nous voulons une forêt durable, il nous faut une forêt entretenue et cultivée qui soit économiquement viable », fait-il remarquer. Avec sa casquette de président de la Défense de la forêt contre les incendies (DFCI) du Blayais, Hervé sait aussi combien le non-entretien de bois dévastés par les tempêtes complique la circulation et l'intervention des pompiers.

Une économie conséquente

Pour un autre propriétaire forestier, sur la commune de Laruscade (33), l'opération menée par l'Ademe et le CRPF aura permis une économie conséquente pour une parcelle de 4,75 hectares complètement laissée à l'abandon. « Les travaux de rénovation, à savoir la plantation de pin Taeda, s'élevaient à 14 500 euros. Le propriétaire était assuré d'une rentrée d'argent de 7 000 euros sur l'exploitation des bois arrachés. Lui restait plus de 7 500 euros à sortir de sa poche. Nous l'avons accompagné et soute-

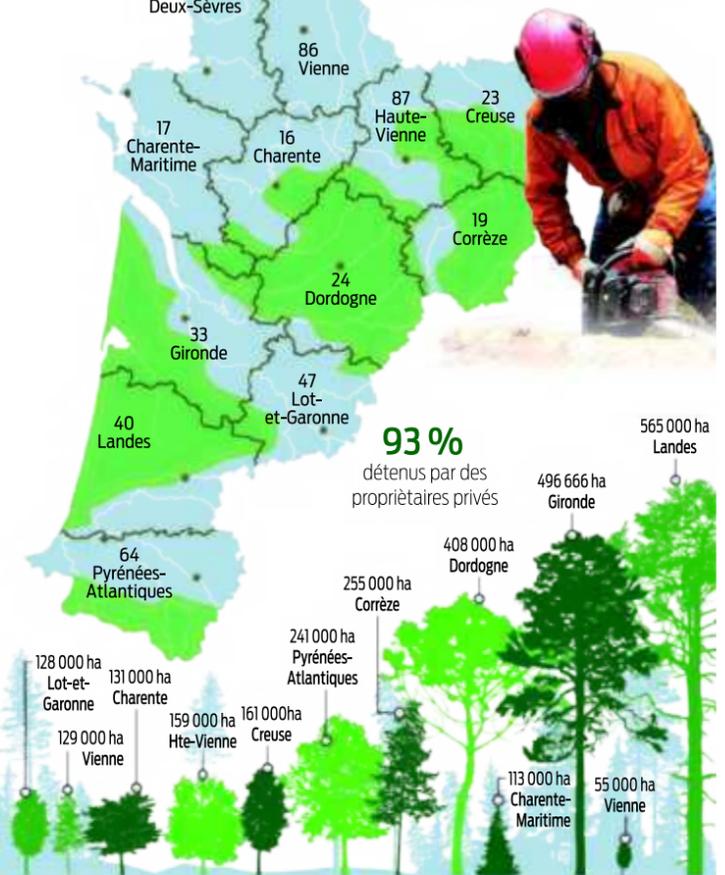
êt recharge ses batteries



La Forêt en Nouvelle-Aquitaine

2,8 millions d'hectares

(soit 17 % de la surface nationale)



93 %

détenus par des propriétaires privés

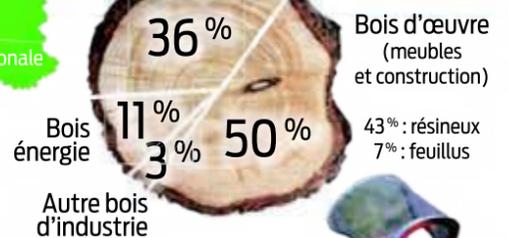
10,8 millions de m³/an de bois

1^{re} région

pour la récolte de bois

soit 27 % de la récolte nationale

Bois destiné aux usines de pâte à papier et de panneaux



milial des Capdeville

Bernard, opérateur forestier, complète cette parcelle de chênes rouges d'Amérique.

PHOTOS THIERRY DAVID/« SUD OUEST »



Hervé Capdeville (à gauche) et le directeur régional de l'Ademe, Lionel Poitevin, sur les 2 hectares replantés en pin

nu à hauteur de 5 800 euros, divisant par 4 sa facture personnelle», rappelle Romuald Gardelle, chargé de mission Ademe Nouvelle-Aquitaine. « Ici, l'ambition est d'avoir une récolte potentielle de 70 m³ de bois d'œuvre (planche, poutres), 250 tonnes de bois pour la production de papier et panneaux et 750 tonnes de bois énergie. »

CONTACT

Les propriétaires forestiers intéressés par Dynamic Bois sont invités à contacter les porteurs des projets retenus en Nouvelle-Aquitaine dont la liste est disponible sur www.nouvelle-aquitaine.ademe.fr et sur www.crpfnouvelle-aquitaine.fr

Pas de conflit d'usages

L'Ademe et le CRPF Nouvelle-Aquitaine se mobilisent depuis plusieurs années sur cette question du bois énergie, d'autant que la Région Nouvelle-Aquitaine s'est fixée un objectif de 30 % d'énergie renouvelable dans sa consommation d'énergie. Le CRPF a d'ailleurs sorti, il y a trois ans, un mémento aquitain sur le bois énergie.

L'occasion de rappeler qu'il fait partie intégrante de la filière forêt et la complète, sans conflit d'usages. Il apporte de la trésorerie aux propriétaires au moment des éclaircies. Et lors de la récolte du bois d'œuvre et du bois d'industrie, il revient avec une partie des rémanents et des souches. Enfin, la biomasse forestière demeure la première source d'énergie renouvelable.

Plus de 50 000 emplois

